le prof de droit constitutionnel est nul (car il m'a déçu)

Par **lorelei**, le **14/10/2008** à **19:34**

Bonjour tout le monde,

je voux expose mon problème : mon prof de droit constit a décidé d'arrêter de nous faire cour (enfin j'espére quand même qu'il n'était pas sérieux ^^") mais bon sans le cour du prof j'ai un peu peur (en faite c'est la grosse parano là) surtout pour le jour de l'exam. Evidemment j'ai déjà pris des livres à la BU sur le droit constit j'ai déjà commencé à faire "mon propre cour" mais (et c'est là que vous intervenez lol:) je me suis dit que je trouverais bien un site sur le net où il y a des cours de droit constitutionnel puis j'ai pensé à ce forum génial où des étudiants avaient peut-etre connu un problème similaire au mien et que donc une bonne âme passant par ici m'indiquerait un site très intéressant mais surtout très complet sur le droit constit.

Voilà, j'espére que vous pourrais m'aider....merci d'avance

et je répéte mon prof de droit constit est nul....grrrr evil:

Par **pipou**, le **14/10/2008** à **20:25**

hein ? comment est-ce possible qu'il arrête de faire cours comme ça, en milieu de semestre ? l'administration n'a pas prévu un prof de remplacement ? c'est pas normal ça

Par **mathou**, le **14/10/2008** à **20:35**

C'est effectivement de la paranoïa, dé-stresse lol:

[i:3lle2ilx]A priori[/i:3lle2ilx], tant qu'il y a un contrat entre l'enseignant et la faculté, ça m'étonnerait qu'il cesse ses cours... Ca peut simplement être une menace parce que les étudiants glandent ou parlent durant les séances. Ca m'est arrivé plusieurs fois et pas qu'en constit', parce que certains ne savent pas se comporter correctement et que ça devenait impossible de faire cours. Mais dire qu'il est nul à cause de ça, c'est peut-être plus un manque de vue global de la situation parce que ça te stresse.

Tant qu'il n'annonce pas un départ de la fac, tu n'as pas d'inquiétude à avoir. Et s'il partait, il y aurait un autre prof pour le remplacer wink:

Ma réponse va sûrement paraître trop mesurée (et on va certainement me tomber dessus :lol:

Image not found or type unknown). C'est juste que pour moi la majorité du boulot appartient à l'étudiant et pas au prof, qu'il fasse cours ou qu'il ne fasse pas cours.

Maintenant, pour les cours de constit', j'ai beaucoup utilisé le Pactet qui est très complet et qui couvre des chapitres qui ne sont pas étudiés dans toutes les facs. Sur internet par contre je ne pourrais pas te dire : j'ai lu des cours, mais tous n'étaient pas très " bons ", car ils provenaient de notes d'étudiants. Mais si tu tapes " constit " ou " cours droit constitutionnel " dans le moteur de recherche du forum, tu devrais trouver les messages qui proposent des cours.

Par **x-ray**, le **14/10/2008** à **20:45**

Salut la sirène perchée,

1) Je ne pense pas que tu sois habilitée à juger de la valeur de ton prof...
2) Il est obligé de faire cours. Si ce n'est pas lui, ce sera un autre
3) On peut se passer de cours, moins de TD
4) Un bouquin vaut bien un cours
5) Un site internet de vaut pas toujours un bouquin

En matière de livre :
Perso, j'ai toujours eu un faible pour le J. Gicquel, droit constitutionnel et institutions politiques, Précis Domat, Montchrétien. Mais j'ai lu l'année dernière le tome 1 de Droit constitutionnel contemporain de Chagnollaud (Dalloz, coll Cours), et j'ai bien aimé...

En matière de site :
- Il y a le cours d'Olivier Camy, prof à Dijon et à l'IEP de Paris qui est très sérieux :
http://www.droitconstitutionnel.net/

- Le cours de Denis Touret est un peu plus...space ! Au premier abord en tout cas, car on s'aperçoit que le Monsieur est un puits de science (philo, psycho, socio, histoire...). Prof à Paris XII.
http://www.denistouret.net/
A lire après l'autre, au risque de se perdre.

"(...) Und singt ein Lied dabei,
Das hat eine wundersamme,
Gewaltige Melodei." (die Lorelei) : "mon prof de constit est nul...(pas de quoi noyer les marins de passage !)

Par **fan**, le **14/10/2008** à **20:47**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Notre prof de strate dès qu'il y a des murmures saute un paragraphe, une section, un chapitre .lol:

ou menace de partir. C'est arrivé cet après-midi, mais ce n'était qu'une menace. Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **14/10/2008** à **21:28**

Coucou,

Je te conseille de consulter cette page :
http://forum.juristudiant.com/viewtopic.php?t=6201
Si tu ne dois en choisir qu'un, je te conseille celui de Philippe Ardant.

Par **lorelei**, le **15/10/2008** à **00:17**

wahouuuuu merci merci merciiiii pour ces réponses : je vous aime lol ^^""

alors, évidemment quand je dis que "le prof de droit constit est nul" c'est sous la colère d'une élève qui est déjà folle en soi.....je m'explique : ce prof de droit constit a décidé de partir du cours car il y avait trop de bruit. Je suis tout à fait d'accord avec lui, mais bon ce systéme, à force, pénalise les étudiants sérieux qui sont là pour bosser (je parle de moi bien évidemment 8)

Image not found or type unknown). Mais ce prof n'est pas sûr de revenir nous faire cours, d'ailleurs il parait qu'il a décidé de ne plus revenir (j'espère vraiment que c'était sous la colère qu'il a prononcé ces :))

propos qui ont faillit me provoquer une crise cardiaque Image not found or type unknown) et évidemment moi je psychote pour les exams car ce prof est le responsable de notre année (je sais plus comment on dit, c'est ce prof qui au final valide nos exams etc...)====> y'a de quoi psychoter un minimum non ! ^^

enfin bref, c'était avant d'avoir vos conseils qui éclairent un peu mieux ma lanterne. Car je pensais que c'était le cour du prof qui était "le" cour sur lequel se basait pour l'exam mais si vous dite que les livres valent mieux (enfin de travailler le cour soit même avec des livres) ou .wink:

presque le cour du prof je commence déjà un peu à destresser Image not found or type unknown

et ce prof, qui est le responsable de nos exams "je ne sais plus quoi" décide vraiment de ce qu'il veut faire donc si il ne veux plus venir faire cour, il paraît vraiment qu'il ne viendra pas==> après Rumeurs ou pas Rumeurs j'en sais rien.
Jvous tiendrais au courant s'il est venu.

en tout cas merci pour les conseils des livres et des sites : je vous ai dit à quel point je vous

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

aimais...^^ il en faut peu pour être aimé par une Loreley <3
merci merci merci....^^
(tenir compte du fait qu'il est minuit passé, que j'ai une grosse migraine et que je suis folle à l'état naturel, alors je vous dit pas à l'état de zombie avancé!)

Par **Olivier**, le **15/10/2008** à **08:54**

juste pour info, un cours ça prend un s... alors plutôt que de psychoter sur l'intérêt (tout de même fort limité) d'avoir ou non un prof pour faire cours, je te conseille de surveiller ton orthographe, ça ne pardonne pas en L1...

Par **lorelei**, le **15/10/2008** à **11:00**

merci : je fais attention aux fautes sur mes copies pas toujours ici
==> mais si tu veux corriger toutes mes fautes : tu peux y aller ce n'était pas la seule que j'ai faite. (mais peut-être la plus facile à repérer...)

:arrow:

En tout cas merci pour une remarque dont l'intérêt est quasi inexistant ici Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **15/10/2008** à **14:56**

la remarque sur l'orthographe est pertinente en quelque situation que ce soit, ne serait-ce que parce qu'une orthographe mauvaise ne donne pas envie de te lire...

Par **lorelei**, le **15/10/2008** à **14:59**

tu m'a lu
tu m'a corrigé

==>j'aurai eu aucune faute, tu n'aurai rien posté !

Par **Stéphanie_C**, le **15/10/2008** à **16:17**

[quote="lorelei":ocrg4wje]tu m'a lu
tu m'a corrigé

==>j'aurai eu aucune faute, tu n'aurai rien posté ![/quote:ocrg4wje]

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

C'est justement dit, mais cela relève de notre attribution de modo/admin spécifiquement. Pense aussi aux autres qui ne sont pas obligés de tout lire. Perso ça m'arrive de zapper des posts trop plein de fautes ou mal construits (va bien pire que ton post, bien sûr). :twisted: :lol:

Et pis ça se fait pas de remballer l'admin Image not found or type unknown (attention pô bien Image not found or type unknown)

Par **lorelei**, le **15/10/2008** à **16:33**

:shock:

oups j'avais pas vue en plus.... Image not found or type unknown ^^

Par **Olivier**, le **16/10/2008** à **09:02**

:twisted:

[quote="Stéphanie_C":2qh692m1]Et pis ça se fait pas de remballer l'admin Image not found or type unknown :lol:

(attention pô bien Image not found or type unknown)[/quote:2qh692m1]

:lol: :lol:

Bah non hein, je pourrais m'énerver et prendre mon gros bazooka... Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **16/10/2008** à **10:07**

:roll:

ça va finir par être un forum à direction totalitarisme-dictatoriale là Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés